



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 75678

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) rendu le 6 février dernier et intitulé « La place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé ». Dans la conclusion de son rapport, le CESE souligne que le secteur des dispositifs médicaux représente un double enjeu par son potentiel de contribution au mieux-être des personnes et de développement économique et c'est pourquoi ces dispositifs devraient être mieux intégrés dans les stratégies et projets de loi relatifs à la santé. Afin de mieux concilier la construction d'une filière industrielle et la promotion de dispositifs à réelle valeur ajoutée sanitaire, le CESE suggère d'améliorer les passerelles entre la recherche académique et l'industrie et de soutenir l'investissement. C'est pourquoi il souhaite connaître sa position et quelles suites elle entend donner à ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75678

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1583

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)